

RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2019 B 33302

Numéro SIREN : 879 659 357

Nom ou dénomination : 13 AVRIL PRODUCTIONS

Ce dépôt a été enregistré le 12/09/2022 sous le numéro de dépôt 118482

DG FILMS

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 100.000 euros
Siège social : 40 - 48 rue Cambon
75001 PARIS

RCS PARIS 879.659.357
=====

**PROCES VERBAL DE(S) DECISION(S)
DE L'ASSOCIEE UNIQUE**

DECISIONS DU 18 OCTOBRE 2021

1 - LIEU DE PRISE DE(S) DECISION(S) DE L'ASSOCIÉE UNIQUE :

Siège social

2 - DOCUMENTS PREPARES ET/OU PRESENTES :

- Double de la lettre de convocation de l'associée,
- Exposé des motifs et texte du projet(s) de(s) décision(s) émanant de la présidence.

3 - DROIT DE COMMUNICATION PREALABLE DE L'ASSOCIEE UNIQUE :

Tous les documents pour lesquels l'associée unique dispose d'un droit de communication ont été tenus à sa disposition.

4 - ORDRE DU JOUR :

- Prise d'acte de la démission du Commissaire aux Comptes titulaire,
- Nomination d'un Commissaire aux Comptes titulaire et d'un commissaire aux comptes suppléant,
- Pouvoirs pour formalités,
- Questions diverses.

5 - DEBATS ET DISCUSSIONS :

L'associée unique fait procéder à la lecture de l'exposé des motifs et du texte du projet de décision(s) de l'associée unique préparé par la présidence

6 - DECISION(S) DE L'ASSOCIEE UNIQUE :

G GROUPE X associée unique, prend la(les) décision(s) suivante(s) :

6.1 - DECISION(S) ADOPTEE(S) :

DECISION N°1 - DEMISSION ET NOMINATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES TITULAIRE ET NOMINATION D'UN COMMISSAIRE AUX COMPTES TITULAIRE ET D'UN COMMISSAIRE AUX COMPTES SUPPLEANT

L'Associée Unique constate la démission de la SAS LECHARTIER de ses fonctions du Commissaire aux Comptes à compter du 31 octobre 2021 et décide de nommer pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'approbation des comptes de l'exercice 2025 en 2026 :

- En qualité de Commissaire aux Comptes titulaire

PICLIN AUDIT,
Siège social : 56 chaussée du Sillon
SAINT MALO 35400

RCS SAINT MALO 441 662 483,

- En qualité de Commissaire aux Comptes suppléant :

CECP-CONSEIL
Siège social : rue Louis Pergaud
MAISONS-ALFORT 94700,

RCS CRETEIL 504 610 320.

Il sera demandé aux nouveaux Commissaires aux Comptes d'adresser à la société des courriers d'acceptation de fonctions et de s'assurer qu'ils ne sont pas dans une situation d'incompatibilité.

7 - PROCES-VERBAL :

La(les) décision(s) adoptée(s) au cours de cette réunion a (ont) fait l'objet du présent procès-verbal, signé, après lecture, par l'associé(e) unique.

L'associée unique
G GROUPE X
Représentée par ROSCORP INVEST EASTERN EUROPA SRL
Elle-même représentée par Monsieur Christophe Février



